



*Edité en 2 exemplaires :
Original à conserver par le requérant pour présentation lors de tout contrôle.
Copie pour archivage en Mairie.*

AUTORISATION MUNICIPALE D'ÉLIMINATION DE DÉCHETS VERTS PAR LES PARTICULIERS

Je soussigné.....
Demeurant

Demande l'autorisation de brûler les déchets verts sur place par application des dérogations prévues par l'article 8 de l'arrêté préfectoral du 29 Juin 2010.

Volume à incinérer :.....Date prévue d'incinération :.....

Adresse de l'incinération si différente de l'adresse ci-dessus :

Je pratiquerai cette incinération sous mon entière responsabilité.

Je m'engage à respecter les dispositions sécuritaires suivantes :

- Absence de risque de gêne et d'insalubrité vis-à-vis du voisinage,
- Respect d'une distance minimale de 50 mètres de toute construction et des voies ouvertes à la circulation publique,
- Respecter une distance de 200 mètres des bois...,
- Respect des périodes strictement interdites (du 1^{er} Juin au 30 septembre inclus),
- ne pas réaliser l'opération par vent défavorable (vitesse du vent inférieure ou égale à 18 km/h),
- Présence d'un **moyen d'extinction** approprié à proximité immédiate (arrosoir, tuyau d'arrosage, etc),
- disposer d'un moyen d'alerte sur place (téléphone mobile),
- Surveillance permanente jusqu'à extinction complète du foyer.
- **Prévenir le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et la Mairie, le jour même de l'opération.**

Fait le
A.....
Signature du demandeur

Dany GRELLIER, Maire de la commune de SAINT-ANDRÉ-SUR-SÈVRE,
 Accorde la dérogation demandée pour la période
du au.....

Refuse la dérogation au motif suivant :.....

Fait le

A SAINT-ANDRÉ-SUR-SÈVRE.

Cachet et signature du maire ou de son représentant,